

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS DECAMAT à VILLEFRANCHE SUR SAONE

## Description du établissement

---

Date de dernière mise à jour des informations : 16/05/2019

Nom : DECAMAT  
Adresse : 301RUE ALEXANDRE RICHETTA  
Commune principale : VILLEFRANCHE SUR SAONE (69264)  
Communes secondaires : Non renseigné  
Activités : H13 - Traitement de surface  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 30/09/2020

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00061740101

Ancien identifiant SIS : 69SIS10776

Description<sup>1</sup> : Le site a accueilli des activités de traitement de surface.  
La présence d'hydrocarbures dans les sols a été détectée sans que la responsabilité de l'exploitant dans cette pollution ne soit établie.  
Le site a été jugé par l'inspection des installations régulièrement réhabilité pour un usage de bureaux/entrepôts sous certaines conditions (recouvrement des sols notamment).

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 23/09/2019

Description<sup>3</sup> : Les différents diagnostics réalisés sur le site ont montré la présence :

1 – d'une pollution limitée en dichlorométhane liée à l'activité de DECAMAT, avec des impacts identifiés dans les sols (en 2005, pas retrouvé par la suite) ainsi que dans les gaz des sols (815 µg/m<sup>3</sup> en 2016) et les eaux souterraines (340 µg/l en 2005, pas retrouvé par la suite).

2 – d'un pic de pollution aux hydrocarbures entre 2011/2013, avec un impact très significatif sur la qualité des eaux dans le piézomètre PZ3 situé au sud du site (jusqu'à 38 000 µg/l en hydrocarbures en juin 2013).

La détection simultanée de BTEX et de MTBE/ETBE démontre qu'il s'agissait de carburant automobile, probablement issu d'un déversement sur le parking (librement accessible) situé au sud du site.

Ces éléments ont amené l'inspection à considérer :

- que la pollution par du carburant automobile (hydrocarbures, BTEX, MTBE/ETBE), principale source de risques sur le site, ne pouvait pas être explicitement reliée à l'activité de DECAMAT ;
- que les dernières analyses réalisées sur les eaux souterraines montraient l'absence de pollution significative (contrairement aux pics de pollution observés entre 2011 et 2013).

Par conséquent, l'inspection a proposé d'acter la fin de la procédure de cessation d'activité dans son rapport du 24/04/2019, tout en proposant de classer le site en secteur d'information sur les sols (SIS) du fait de la pollution aux hydrocarbures.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Benzène et dérivés / Somme de benzene, toluene, ethylbenzene, xylenes  
HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)  
Hydrocarbures et indices liés  
Benzène et dérivés / Somme de benzene, toluene, ethylbenzene, xylenes  
Metaux et métalloïdes / Chrome  
HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)  
Hydrocarbures et indices liés  
Metaux et métalloïdes / Plomb

Documents associés : doc-depollution-69.0267--1.pdf

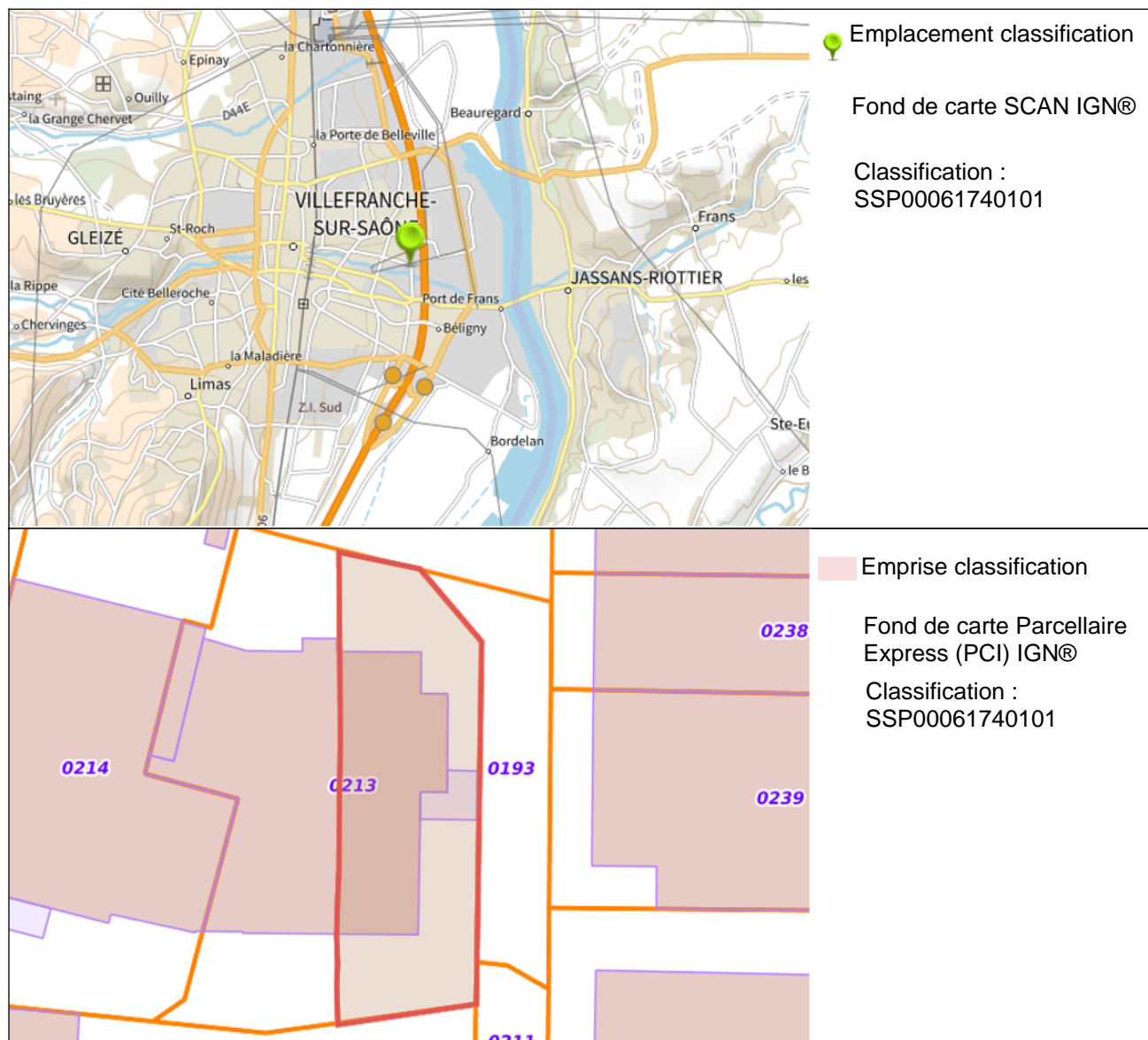
## Géolocalisation

---

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
VILLEFRANCHE SUR SAONE		AT	213	

## Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
(Web Mercator) :

Long. :527130.6932187227, Lat. :5778353.890123821

Superficie estimée :

null

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))  
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche  
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.